



Objectifs

- Faire le point sur les obligations légales RH
- Etre accompagné dans la mise en conformité de vos pratiques RH

Public

- TPE PME jusqu'à 150 salariés tous secteurs d'activité confondus
- Référent RH et/ou dirigeant de l'entreprise

Durée

- A définir

Moyens et méthode

- Un professionnel expert des pratiques RH au sein de TPE PME
- Prestation sur mesure et à la carte
- Travail de co-production avec le référent RH et/ou le dirigeant de l'entreprise
- Le Dirigeant de l'entreprise est le garant de la mise en œuvre
- Intervention à la mi-journée ou journée complète

Contenu

Vous accompagner à court ou à long terme dans la mise en conformité de vos pratiques

UN DIAGNOSTIC POUR FAIRE LE POINT :

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DE VOS PRATIQUES EN MATIÈRE D'OBLIGATIONS RH

- *Clarifier les accords et les pratiques existants afin d'en évaluer la cohérence*
- *Vérifier l'adéquation des textes aux pratiques appliquées dans l'entreprise*
- *Identifier les écarts*
- *Préconiser des solutions et établir avec l'entreprise un plan d'actions RH*

UN APPUI OPÉRATIONNEL POUR UNE MISE EN CONFORMITÉ

- *Le Comité Social et Economique (ex DP, CE, CHSCT...)*
- *Les négociations obligatoires*
- *La formation*
- *Les entretiens professionnels*
- *La procédure d'embauche et la tenue des dossiers administratifs*
- *Les contrats de travail et leur gestion*
- *La politique de rémunération*
- *L'affichage obligatoire*
- *Les registres obligatoires*
- *Le document unique*
- *La gestion des intérimaires*

EN FONCTION DE SA PROBLÉMATIQUE L'ENTREPRISE POURRA CHOISIR D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE SUR SEULEMENT UN DES THÈMES OU SUR L'ENSEMBLE DES MODULES PROPOSÉS